

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 27 juin 2006 à 19 h à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Rita-Thérèse Poisson et Guylaine Richer, toutes commissaires formant quorum, ainsi que Mme Karine Lefrançois et M. Denis-Claude Blais, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Michel Gratton, dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Yvan Binette, dir. serv. ress. mat., Yves Mallette, dir. serv. org. scol., Daniel Trempe, dir. serv. ress. fin., Mmes Nathalie Martel, dir. serv. ress. hum. et Lyson Dompierre, coord., serv. org. scol., ainsi que MM. Gilles Banville, dir. adj. serv. org. scol. et Robert Phaneuf, rég., serv. ress. mat.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Rita-Thérèse Poisson.

Il est 19 h.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CE-060627-1392

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2006.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CE-060627-1393

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

4. Nomination de gestionnaire;
5. Nominations de gestionnaire durant la période estivale;
6. Offre de financement;

7. Services alimentaires dans les établissements :
 - 7.1 Liste des prix unitaires maximums des aliments pour 2006-2007;
 - 7.2 Annulation d'un contrat de services de cantine – école Village-des-Jeunes;
 - 7.3 Adjudication d'un contrat de services de cantine – école Village-des-Jeunes;
8. Cession de sept contrats de transport;
9. Travaux dans les établissements :
 - 9.1 Enlèvement de flochage d'amiante : école Arthur-Vaillancourt – adjudication de contrat;
 - 9.2 Réfection de la toiture : pavillon secondaire des Patriotes – adjudication de contrat;
10. Répertoire des firmes professionnelles en architecture et en ingénierie;
11. Adjudications de contrat durant la période estivale;
- 12.2.1 Ordre du jour du comité exécutif;

Adopté

HUIS CLOS

Résolution n° CE-060627-1394

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 19 h 5.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CE-060627-1395

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

DE REPRENDRE les délibérations en séance publique.

Adopté

Il est 19 h 10.

NOMINATION – DIRECTION DE SERVICE

Résolution n° CE-060627-1396

ATTENDU l'avis du concours ayant trait au poste de direction à la Direction du service de l'organisation scolaire;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE NOMMER M. Dominique Robert au poste de directeur à la Direction du service de l'organisation scolaire, et que la date de nomination soit déterminée par la direction générale.

Tel que précisé dans la politique de gestion des administrateurs de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, M. Dominique Robert sera soumis à une période de probation d'une durée de un an.

Adopté

NOMINATIONS DE GESTIONNAIRE DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Résolution n° CE-060627-1397

ATTENDU que des postes de gestionnaire n'ont pas été comblés à ce jour dans les établissements et les services;

ATTENDU la nécessité que ces postes soient comblés le plus rapidement possible;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'AUTORISER le directeur général, à la suite d'une recommandation unanime d'un comité de sélection et après présentation du dossier à la présidente du comité exécutif, à combler les postes vacants de direction et de direction adjointe d'établissement et de service et à présenter ces nominations à une séance subséquente du comité exécutif, afin d'être entérinées.

Adopté

OFFRE DE FINANCEMENT

Résolution n° CE-060627-1398

ATTENDU l'acceptation par la Commission scolaire de l'offre de service institutionnelle présentée par la Caisse Centrale Desjardins, Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville et Caisse populaire Desjardins Saint-Eustache/Deux-Montagnes, couvrant la période du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2011;

ATTENDU les articles 288 et 289 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU qu'en vertu du Règlement sur la délégation de pouvoirs, le conseil des commissaires a délégué au comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (la « Commission scolaire ») le pouvoir d'emprunter;

ATTENDU que la Commission scolaire désire se prévaloir, dans le cadre des autorisations d'emprunt du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), des modalités de financement de la Caisse centrale Desjardins (la « Caisse centrale ») mentionnées dans l'Offre de financement;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

QUE la Commission scolaire soit, et elle est par les présentes, autorisée à emprunter de la Caisse centrale une somme n'excédant pas les limites établies par toute autorisation gouvernementale requise aux termes des lois régissant la Commission scolaire, y compris les autorisations d'emprunt émises en sa faveur par le MELS selon les dispositions de l'article 288 de la Loi sur l'instruction publique (Québec), ou toute législation modifiant ou remplaçant celle-ci, sous forme d'avances directes, d'avances à taux fixe ou par voie d'Acceptations Desjardins émises dans le cadre du programme Acceptations Desjardins, le tout conformément aux termes et conditions d'une offre de financement à intervenir entre la Commission scolaire et la Caisse centrale Desjardins (l'« Offre de financement »), dont un exemplaire a été soumis à la présente séance;

QUE les dirigeants suivants, soit le directeur général et le directeur du Service des ressources financières, sont par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, l'Offre de financement, de même que tout certificat, document et écrit qui peuvent être jugés nécessaires, utiles ou opportuns aux fins des présentes, à fournir tous les renseignements nécessaires et à poser tout geste qu'ils jugeront nécessaire, utile ou opportun afin de donner effet à la présente résolution incluant, sans limiter la généralité de ce qui précède, à transmettre à la Caisse centrale Desjardins, pour et au nom de la Commission scolaire, les instructions requises aux fins de l'émission des Acceptations Desjardins.

Adopté

LISTE DES PRIX MAXIMUMS UNITAIRES DES ALIMENTS - 2006-2007

Résolution n° CE-060627-1399

ATTENDU l'article 7.3 de la politique sur les services alimentaires, stipulant que le comité exécutif approuve annuellement la liste des prix maximums des aliments offerts dans les écoles primaires et secondaires;

ATTENDU les résultats des analyses effectuées pour déterminer les spécifications sur les aliments unitaires;

ATTENDU les échanges avec des concessionnaires et traiteurs;

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER la liste des prix unitaires maximums pour l'année scolaire 2006-2007, laquelle est versée au répertoire des présentes sous la cote 146.

Adopté

ANNULATION D'UN CONTRAT DE SERVICES DE CANTINE – VILLAGE-DES-JEUNES

Résolution n° CE-060627-1400

ATTENDU le contrat de services de cantine (mets cuisinés sur place) adjudgé à Mme Guylaine Bercier, opérant sous le nom « Les Amis de la boîte à lunch », afin de desservir l'école Village-des-Jeunes pour la période du 1^{er} décembre 2005 au 30 juin 2008 (rés. n° CE-051122-1282);

ATTENDU la requête de Mme Guylaine Bercier, opérant sous le nom « Les Amis de la boîte à lunch », de mettre fin à compter du 30 juin 2006 au contrat de services de cantine actuellement en vigueur à l'école Villages-des-Jeunes;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE METTRE FIN au contrat de services de cantine (mets cuisinés sur place) de Mme Guylaine Bercier, opérant sous le nom « Les Amis de la boîte à lunch », pour l'école Village-des-Jeunes, dès le 30 juin 2006 et de rescinder partiellement la résolution n° CE-051122-1282.

Adopté

ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE SERVICES DE CANTINE – VILLAGE-DES-JEUNES

Résolution n° CE-060627-1401

ATTENDU la politique sur les services alimentaires;

ATTENDU les démarches menées afin de trouver un concessionnaire potentiel;

ATTENDU la recommandation de la direction de l'école Village-des-Jeunes;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

D'ADJUGER un contrat de services de cantine (mets cuisinés sur place) au concessionnaire « MME LISE ST-PIERRE », afin de desservir l'école Village-des-Jeunes pour la période du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2008;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes.

Adopté

CESSION DE CONTRATS DE TRANSPORT

Résolution n^o CE-060627-1402

ATTENDU que la firme Le Groupe le Mistral inc. souhaite céder à la compagnie Robert Paquette Autobus et fils inc. sept contrats de transport scolaire avec la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, portant les numéros 013-005 et 013-006 pour les contrats de base et portant les numéros 013-110 et 013-111 pour les contrats individuels;

ATTENDU que cette transaction s'effectuera après la fin des classes de l'année scolaire 2005-2006 et qu'il n'y aura pas de modification au contrat ou à son contenu;

ATTENDU qu'un transporteur ne peut céder un contrat de transport sans l'accord de la Commission scolaire (art. 43 du contrat de base);

ATTENDU la bonne qualité du service donné par la compagnie Robert Paquette Autobus et fils inc.;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'ACCEPTER le transfert des contrats de base portant les numéros 013-005 et 013-006 ainsi que les contrats individuels portant les numéros 013-110 et 013-111 détenus par Groupe le Mistral inc.;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes;

DE VERSER lesdits documents au répertoire des présentes sous la cote 147.

Adopté

ENLÈVEMENT DE FLOPAGE D'AMIANTE – ARTHUR-VAILLANCOURT

Résolution n^o CE-060627-1403

ATTENDU l'appel d'offres public pour le choix de l'entrepreneur général;

ATTENDU la recommandation de Bouré Therrien Architectes;

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

D'ADJUGER le contrat d'exécution des travaux d'enlèvement de flocage d'amiante à l'école Arthur-Vaillancourt à l'entrepreneur général Construction Beaudoin (1977) inc., pour la somme de 188 181,63 \$ toutes taxes incluses, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

D'AUTORISER la direction du service des ressources matérielles à émettre le bon de commande à cet effet.

Adopté

RÉFECTION DE LA TOITURE – PAVILLON SECONDAIRE DES PATRIOTES

Résolution n° CE-060627-1404

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation pour le choix de l'entrepreneur général;

ATTENDU la recommandation de Tremblay L'Écuyer Architectes Associés;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

D'ADJUGER le contrat d'exécution des travaux de réfection de la toiture (bassins B1 et C1) au pavillon secondaire des Patriotes à l'entrepreneur général Les Couvertures Dixmo Ltée, pour la somme de 132 163 \$ toutes taxes incluses, à titre de plus bas soumissionnaire conforme;

D'AUTORISER la direction du service des ressources matérielles à émettre le bon de commande à cet effet.

Adopté

ADJUDICATIONS DE CONTRAT DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Résolution no CE-060627-1405

ATTENDU la période estivale;

ATTENDU la nécessité d'adjuger des contrats et commandes durant cette période;

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

D'AUTORISER la direction générale à émettre les commandes et contrats nécessaires, conformément aux dispositions des politiques en vigueur, suivant les disponibilités budgétaires et de faire rapport de ces adjudications au conseil des commissaires lors des réunions d'août et septembre 2006.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution no CE-060627-1406

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 19 h 25.

Rita-Thérèse Poisson, présidente

Michel Gratton, secrétaire général